

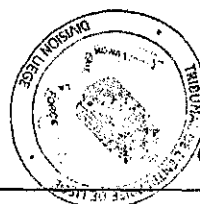


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



22093203

le,



Greffe

26 JUL. 2022

N° d'entreprise : 0831 291 681

Nom

(en entier) : **L'Immobilière Publique**

(en abrégé) :

Forme légale : **scrl**Adresse complète du siège : **Rue de la Justice 60, 4100 Seraing**

Objet de l'acte : **Modification de la composition du Conseil d'administration**

Par décision de l'Assemblée générale du 16/12/2020, à 4332696 voix pour, 0 contre et 932105 abstentions, il a été pris acte de la fin du mandat de Mr Kamal Azzouz et de la désignation de Monsieur Paul Ancion en qualité d'administrateur pour la durée de mandat mentionnée au CDLD.

Par décision de l'Assemblée générale du 17/12/2021, à 4308384 voix pour, 0 voix contre et 957298 abstentions, il a été décidé :

- d'acter de la démission de Monsieur Cédric Nils et de porter à 16 le nombre d'administrateurs et de compléter la composition actuelle du CA par la désignation de Monsieur Frédéric Vandelli, proposé par la commune de Flémalle.
- que les administrateurs non connus au moment de la présente décision seront cooptés dans l'attente de la prochaine Assemblée générale.
- que dans l'attente de la cooptation de l'ensemble des administrateurs non connus, le nombre d'administrateurs du CA peut ipso facto être inférieur à 16.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)